

Un prof maghrébin accuse un jeune élève français de racisme...

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 15 décembre 2023





Un lycée de Marseille au demeurant moderne – simple illustration.

Le syndrome raciste dans l'Éduc. Naze !

Un évènement qui sur plusieurs points montre l'utilisation d'une accusation raciste, particulièrement dans l'EN, **le mis en cause est présumé coupable dès lors que l'accusation vient d'un magrébin d'origine**, ceci malgré la multiplication des témoins et soutiens.

Le combat d'un lycéen accusé d'insultes racistes par un professeur et depuis déscolarisé à Marseille

Frédéric Chapuis – Mercredi 13 décembre 2023

Remercions cependant France3 Bouches du Rhône d'en faire relation.

Le cauchemar de Sandro* commence le 10 octobre 2023. Accusé d'insultes racistes par un professeur, l'élève de terminale conteste les faits. Malgré des témoignages favorables, le conseil de discipline l'exclut définitivement un mois plus tard*. Sans lycée de repli, il est depuis déscolarisé.

** : Pourtant, presque mi-novembre, il y avait de nouvelles raisons de se poser des questions sur l'invasion migratoire et son comportement !*

C'est l'histoire du pot de terre contre le pot de fer. France Bleu Provence vous raconte **le combat d'une famille marseillaise contre l'Éducation nationale***. L'histoire invraisemblable de Sandro*, élève de terminale, jusque-là sans histoire ni casier disciplinaire, accusé de propos racistes par un professeur. À la sortie d'un cours, l'enseignant alors dans le couloir, affirme avoir été traité de « sale Arabe ». Ni une ni deux, il désigne l'adolescent de 17 ans, accompagné de deux autres camarades de classe.

** : et contre l'idéologie qui y a cours !*

Pas de confrontation entre l'élève et le professeur

L'élève conteste les accusations. Ses deux amis également présents déclarent sur l'honneur que Sandro n'a pas prononcé d'insulte. Deux enseignants, dont le professeur principal, servent de témoins de moralité lors du conseil de discipline.

Mais à peine un mois après les faits présumés, la sanction tombe. **Sandro est définitivement exclu de l'établissement** le 9 novembre 2023.

On ne peut, vu les témoignages et soutiens apportés à l'élève, au moins quatre, en CD (Généralement, parole d'élève est sacrée, je peux vous confirmer la chose ! Dans ce cas, non !) s'étonner de la décision !

Depuis cette date, le jeune homme vit sans aller à l'école. En effet, **l'Académie ne lui a pas trouvé de lycée** pour finir l'année scolaire et passer son bac, malgré trois établissements sollicités. « *Il n'y a plus de place* » (???) , écrit-on aux parents dans un courrier que France Bleu Provence a consulté.

Une situation très mal vécue par l'élève déscolarisé, explique Audrey, sa maman : *« Mon fils ne veut plus aller au lycée. Il ne comprend pas pourquoi ce professeur a imaginé cette histoire. Heureusement qu'on est une famille soudée et unie, qu'il est accompagné par ses camarades, qu'il fait du sport à côté et qu'on est présents. Parce que ça aurait pu avoir des conséquences très graves. Au niveau de sa santé mentale, et même à l'école, il aurait pu être harcelé ou lynché ! Je pense que ce professeur n'a pas pris la mesure de l'accusation* ».*

** : bien gentille la maman !*

Une double peine pour Sandro et ses parents toujours très marqués par les accusations et ses conséquences. Alors bien décidés à laver l'honneur de leur famille, Audrey, son mari et Sandro ont rendez-vous ce mercredi matin à 10h devant la **commission académique d'appel*** à Aix-en-Provence. Dans l'espoir de demander justice et de faire reconnaître leur préjudice.

** : Vieux professeur, pour UNE FOIS j'espère que la commission d'appel va casser la décision du CD alors qu'elle le fait couramment dans d'autres cas, d'élèves généralement fort perturbateurs. Mais cela ne suffira pas, il ne peut pas retourner dans son lycée, au Rectorat d'imposer cet élève dans un autre lycée, l'histoire qu'il n'y a pas UNE place ne tient pas...*

**« Les droits de l'enfant ne sont pas respectés »
pour la FCPE 13**

France Bleu Provence a contacté l'inspection académique, mais n'a pas obtenu de réponse avant la publication de cet article. Dans cette affaire, Sandro et sa famille ont **le soutien de la FCPE 13**, présente à l'appel de l'audience disciplinaire ce mercredi.

Son président Christophe Merlino que nous avons contacté, connaît bien le dossier Sandro. Il dénonce une

procédure « arbitraire », « un dossier à charge », « une échelle de sanction disproportionnée » et estime « les droits de l'enfant ne sont pas respectés* ». **La décision sera rendue sous huit jours.**

* : Si ce n'était qu'une affaire de droits !!!

Dans l'Éduc.Naze, nous avons les élèves qui accusent, menacent, frappent, diffament parfois avec les conséquences que l'on sait désormais de façon notoire. Nous avons les parents qui interviennent jusqu'à menacer les profs parce que leur rejeton est sanctionné -fort peu- ou prétendument discriminé, voire choqué dans ses convictions religieuses – il faut le dire ! Nous avons les grand frères qui veillent jalousement sur leurs petits frères et sœurs de façon à ce qu'ils suivent la « bonne voie »... Nous avons aussi les profs racisés, et pas uniquement par SUD, et ça finit par se voir !

En conclusion de cette analyse sur un article qui est riche en **informations**, l'Éducation nationale est victime de ce qu'on sait d'elle, elle ne peut guère s'offusquer de l'image qu'elle donne depuis des années. Elle doit sérieusement redresser la barre, pas uniquement au niveau des savoirs, mais particulièrement balayer toutes les idéologies qui la minent...